



**PV n°5.2018-2019 de la réunion du 14-11-2018.**

Membres présents : Mme Gerardy,

MM. Bellefroid, Brouckmans, Dardinne, Di Bartolomeo, Grignet, Halin,  
Lerousseaux, Rigotti, Vincent.

Membres excusés : MM. Bayard, Grandry.

**Partie 1** :

Accueil de notre nouvelle parlementaire, Madame Chantal Gerardy, par notre Président M. Vincent.

**Partie 2** :

1. Monsieur Germay Claude, présenté par l'ABC Waremme (709), se présente aux fins d'intégrer le Groupement des Parlementaires Liégeois. Il nous expose son CV, ses motivations puis quitte la séance. Un vote de cooptation sera effectué lors de notre prochaine réunion.
2. Approbation des PV :

2.2018-2019 : ce PV ayant fait l'objet d'un courrier du CDA qui n'en appréciait pas certains termes ainsi que d'une demande de Madame Joliet qui désirait que l'on amende ses propos, il ne faut plus lire au point n°4 concernant le CP que les termes « Madame Joliet s'explique ». Ceci étant acté, le PV est approuvé à l'unanimité.

3.208-2019 : PV approuvé à l'unanimité.

4.2018-2019 : PV approuvé à l'unanimité.

3. Correspondances reçues : du CDA, courrier concernant le PV n°2.2018-2019, courrier concernant le rétro-planning de la BB, courrier concernant un exercice sur la bonne gouvernance ; du SG, courrier concernant l'AG du 24-11-2018 ; nombreux mails reçus à l'initiative de Monsieur Michel Lejeune que nous remercions (nous étions mis en copie ! ce qui ne correspond pas à l'application de nos statuts) concernant les modifications du TTA : Nous estimons qu'il ne s'agit pas d'une bonne lecture des propositions, qu'il s'agit pour la plus part d'amendes qui n'affectent pas les divisions provinciales, mais uniquement certaines régionales, que celles-ci peuvent être évitées si les clubs sont bien organisés sans que cela n'interfère nullement sur le bénévolat, seules les amendes du PC59 doivent être revues, il ne s'agit pas « d'augmentation » mais plus d'une « indexation » (comme cela se fait à la VBL depuis de nombreuses années) et que le but ULTIME des amendes est de les voir disparaître si les clubs( sans que cela ne les affecte) respectent les procédures . A chacun ses responsabilités.
4. Tour de table et débriefing de la réunion spéciale du 05-11-2018 avec le CDA : Nous restons sur notre faim.

Si cette réunion s'est déroulée dans un bon esprit, nous estimons qu'il s'agissait plus d'un exercice politique qui n'a pas répondu complètement à nos attentes. Nous regrettons qu'à part Monsieur le Président Delchef qui monopolise la parole en ce qui concerne les interventions, seuls trois membres du CDA ont quelque peu participé alors que les autres n'ont pas fait part de leur ressenti.

Certains thèmes nous laissent un goût amer (BMC) : « Nous sommes tenus à un devoir de réserve et il convient que l'on consulte la VBL pour décider ce qu'il convient de dire. » (Alors que les chiffres se trouvent sur internet).

(Arbitrage) : « C'est la faute de Liège », on ne veut pas écouter, le dialogue semble rompu alors que les problèmes s'additionnent.

(Informatique) : « On y travaille », c'est bien, mais comment ? Les desiderata des clubs sont-ils pris en compte ? Quelle est la valeur, la compétence de la nouvelle société ?(ne pas répéter les erreurs des assurances) Nous devrions être tenus au courant.

(3X3) : Un budget qui explose est-il compatible dans un ratio utilisation/prix ?

Seul Michel Collard a admis que le travail rendu par la Trésorerie Générale était imbuvable. Il s'engage à en modifier la forme afin de le rendre plus accessible.

Nous n'avons pas eu l'impression d'avancer mais surtout celle d'avoir été pris parfois pour des poires.

Rappel du secrétariat du groupement parlementaire liégeois.

1) En ce qui concerne les droits, devoirs et domaines de compétence de notre groupement ainsi qu'en ce qui concerne la manière de nous faire parvenir vos questions ou de venir nous les poser lors de nos réunions, veuillez vous référer à la « notification du secrétariat des parlementaires liégeois » parue sur le site du CP.

2) Faites-nous connaître les activités que vous organisez au sein de votre club, nous en ferons écho et y participerons.

Prochaine réunion le 03/12/2018 à la Maison des Sports. Cet avis tient lieu de convocation pour les parlementaires (dès 19h30) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 20h00).

La réunion se clôture à 22h30

Pour le Groupe PARL-LG

Michel Halin, secrétaire.